
COMMUNIQUÉ DE PRESSE
14 aménageurs et maîtres d'ouvrage
engagent la révolution verte du bâtiment
en Auvergne-Rhône-Alpes

le 04/10/2022

Le **mardi 27 septembre 2022**, 14 maîtres d'ouvrage publics et privés d'Auvergne-Rhône-Alpes sont **signataires du Pacte bois-biosourcés** lors du **Congrès HLM de l'USH** à Eurexpo Lyon.

Porté par l'interprofession Fibois Auvergne-Rhône-Alpes et son réseau d'interprofessions territoriales, le Pacte bois-biosourcés vise à ce que chaque signataire, maître d'ouvrage, s'engage à réaliser jusqu'à 70% de sa production auvergnate-rhône-alpine avec les matériaux biosourcés d'ici 2025, en construction neuve comme en réhabilitation. Cet acte fondateur et fédérateur des filières françaises invite le monde de l'aménagement et de l'immobilier, public et privé, à enclencher un véritable changement systémique dans le secteur de la construction.



Enjeu bas carbone : le Pacte pour faciliter la transition

Les villes françaises sont responsables de près de 70% des émissions de CO₂ nationales, et le secteur du bâtiment est à l'origine d'un tiers de ces émissions (WWF, 2018). 60% du bilan carbone d'un bâtiment neuf est lié à sa construction (BBCA, 2018) : **le choix des matériaux de construction et la performance globale des bâtiments sont donc essentiels pour réduire l'impact environnemental des villes.**

En 2015, lors des Accords de Paris, la France a annoncé l'objectif de neutralité carbone pour 2050. La même année, la Stratégie Nationale Bas-Carbone dressait une feuille de route pour mettre en oeuvre, dans tous les secteurs d'activité, la réduction de l'empreinte carbone. Le bâtiment doit donc diminuer son impact de 49 % d'ici 2030, par rapport à 2015.

Aujourd'hui, la Règlementation Environnementale 2020 – RE2020 arrive en appui de ces objectifs. Depuis le 1er janvier 2022, elle exige la réduction de l'empreinte carbone et fixe des seuils d'émissions, pour les consommations énergétiques comme pour les composants du bâtiment, qui seront de plus en plus exigeants en 2025, 2028 et 2031.

La transition à opérer représente un véritable défi pour le secteur du bâtiment, responsable d'une émission importante de gaz à effet de serre, d'une production importante de déchets et très dépendant des ressources fossiles, menacées d'épuisement.

Contact presse :

Julien Leroy / 04 72 56 36 51 / 06 74 55 44 13 / j.leroy@fibois-aura.org

14 aménageurs et maîtres d'ouvrage engagent la révolution verte du bâtiment en Auvergne-Rhône-Alpes

La région Auvergne-Rhône-Alpes seconde après la région Grand-Est est fortement moteur en terme de construction bois. Sa part de construction bois est supérieure à la moyenne nationale, avec **8,1% de logements neufs construits en bois** contre 6,5% au national (Enquête Nationale de la Construction Bois 2021, CODIFAB).

Le Pacte bois-biosourcés propose ainsi de continuer à accompagner cette nécessaire transition vers la neutralité carbone du secteur du bâtiment par l'intégration massive de matériaux biosourcés dans la construction neuve et la rénovation.

En effet, les solutions **bois-biosourcés représentent jusqu'à 60 % d'émissions de gaz à effet de serre en moins**, par rapport à des solutions dites conventionnelles, tout en stockant du carbone pendant toute la durée de vie du bâtiment, des solutions dont il faut s'emparer.

Face à l'urgence écologique, il est indispensable de passer d'une industrie basée sur la surexploitation d'énergies fossiles à une utilisation raisonnée de la biomasse, en circuits courts. Une telle transition nécessite des investissements dans la ressource comme dans les industries de transformation. **En créant de nouveaux marchés en Auvergne-Rhône-Alpes, le Pacte bois-biosourcés a pour but d'accompagner la structuration des filières des matériaux biosourcés sur tout le territoire national.**

Fédérer tous les acteurs de la ville et des filières forêt-bois et biosourcés en Auvergne-Rhône-Alpes

Le Pacte bois-biosourcé vise à créer un écosystème vertueux, en fédérant autour d'un même objectif les acteurs de l'amont forestier, les entreprises de la transformation des biosourcés, et le secteur de la construction et de l'immobilier. Dans la lignée des Pactes bois-biosourcés des régions Île-de-France et Grand-Est, en Auvergne-Rhône-Alpes, il a été élaboré dans une démarche de co-construction réunissant l'ensemble des acteurs régionaux de la ressource jusqu'au bâtiment et animé par le réseau Fibois d'Auvergne-Rhône-Alpes depuis septembre 2021.

Le Pacte régional invite les signataires à contribuer activement à cette dynamique et à mettre tous les moyens en oeuvre pour garantir un objectif moyen minimal de 60 % de bois français. C'est un objectif ambitieux mais cohérent à l'image de la capacité de production régionale (340 scieries produisant 25% des sciages français), 120 entreprises de fabrication de produits et composants bois, (répertoriées sur le site internet boisdici.org), au patrimoine forestier (1^{ère} région française en volume de bois sur pied, 36% de la région est recouverte de forêts) et des retours terrains portés par les entreprises de construction de notre territoire. De plus les marques, labels et certifications partenaires pourront accompagner les signataires dans cette démarche.

Au-delà du bois qui est le premier des matériaux biosourcés, la région Auvergne-Rhône-Alpes est une région de production et de transformation des matériaux biosourcés tels que le chanvre, la paille... Ces matières premières issues de la biomasse végétale sont renouvelables, performantes et elles séquestrent le carbone. À ce titre, elles sont les incontestables alliées des produits et composants bois. Ces matériaux se déclinent en une variété précieuse de produits (isolants, cloisonnements, revêtements...) et se distinguent le plus souvent par une commercialisation en circuits courts. Il convient d'intégrer autant que possible ces solutions biosourcées afin de diminuer l'impact environnemental du bâtiment tout en augmentant son efficacité.

Ces deux leviers, **matériaux de construction naturels et renouvelables et approvisionnements au plus local, apportent la garantie d'un stockage carbone réel et continu, des forêts jusqu'au bâtiment.**

Les engagements des 14 aménageurs et maîtres d'ouvrage signataires du Pacte bois-biosourcés :

- **Réaliser, en 5 ans, entre 10% et 70% de constructions neuves et/ou réhabilitations intégrant des solutions bois-biosourcés.**
- **Mettre tous les moyens en œuvre pour atteindre un objectif de 60% de bois français**, et utiliser du bois issu de forêts gérées durablement (60% PEFC, FSC, ou système de certification équivalent attestant de la gestion durable).
- **Mettre en place un ensemble de moyens** permettant de garantir l'atteinte des engagements de résultat : un référent bois, la montée en compétence des équipes de maîtrise d'ouvrage, le choix d'équipes avec la compétence bois, et le partage d'informations avec la communauté des signataires.

Les engagements du réseau Fibois d'Auvergne-Rhône-Alpes : accompagner, accélérer et faciliter

Le réseau Fibois d'Auvergne-Rhône-Alpes s'engage à soutenir activement la communauté des signataires avec un ensemble d'outils, services, et formations adaptées.

Il accompagnera aussi les aménageurs et maîtres d'ouvrage souhaitant aller plus loin et contribuer aux pistes innovantes que porte déjà l'interprofession :

- **L'utilisation d'essence peu valorisée en bois feuillus et/ou en sapin pectiné** (en aménagement intérieur, extérieur et en structure), dans le but de valoriser la ressource forestière locale
- **Les sujets de traçabilité des matériaux comme les bois régionaux**, pour favoriser le déploiement des circuits courts tant dans la production que dans la transformation
- **Intégrer du bois énergie**, compte-tenu que la gestion durable des forêts et la production de bois d'oeuvre génèrent du bois énergie, il convient de développer les deux en parallèle.
- **La création d'un démonstrateur sur le réemploi ou la réutilisation de matériaux biosourcés** issus d'une déconstruction/rénovation pour s'engager en faveur d'une économie circulaire des matériaux de la construction, de minimiser les déchets issus de la construction et de se positionner en faveur d'une construction frugale en matériaux.

Au-delà des signataires, plusieurs partenaires s'engagent aux côtés des signataires pour apporter les conditions de réussite.



LES SIGNATAIRES DU PACTE BOIS-BIOSOURCÉS

Les aménageurs



-EPA-SAINT-ÉTIENNE-

EPASE



Groupe SERL



UrbanEra
Bouygues Immobilier

UrbanEra

« En tant qu'Établissement Public, l'EPA Saint-Etienne se veut moteur et exemplaire dans la démarche de décarbonation des secteurs de l'aménagement et de la construction. Il est engagé depuis plusieurs années dans des partenariats visant à développer la construction bois sur son territoire. » Yvan Astier, Directeur Général par Intérim, EPA Saint-Etienne

« Afin d'assurer l'atteinte des objectifs futurs de la RE2020, il est primordial pour les fournisseurs de matériaux biosourcés d'avoir une visibilité sur les 5 ans à venir du volume de commande qui sera passé par les donneurs d'ordre. En cohérence avec sa Raison d'Etre, le groupe SERL s'engage dans cette démarche, afin d'être moteur dans ce changement de mode constructif et le développement d'une filière bois durable sur la région Auvergne Rhône Alpes. » Vincent Malfere, Directeur Général, Groupe SERL

Les bailleurs sociaux



Actis



assemblia

Assemblia



est
MÉTROPOLÉ
HABITAT

Est Métropole Habitat



Loire
HABITAT

Loire Habitat

« Le Pacte bois-biosourcés s'inscrit dans la suite logique de notre projet stratégique "Permis d'agir". Il est l'occasion d'accélérer la démarche de "construire mieux avec moins. " »
Céline Reynaud, Directrice Générale, Est Métropole Habitat

« Dans le cadre de son projet d'entreprise ODI'C 2025 (Organisation, Développement, Innovation, Client), Loire Habitat a identifié un enjeu "Atteindre la neutralité Carbone en 2050, par étapes". Engagé depuis plusieurs années dans la construction à structure Bois, Loire Habitat souhaite poursuivre cette démarche, en travaillant notamment avec de la ressource locale et biosourcée, au bénéfice de l'empreinte environnementale et de l'économie locale. »
Pascal Nayme, Délégué Général Adjoint, Loire Habitat

Les promoteurs immobiliers



BATI LYON PROMOTION



Bouygues Immobilier



Care Promotion
Arc Alpin



Demathieu Bard



Linkcity



REI Habitat

« Bouygues Immobilier s'est fortement engagé dans la décarbonation de son activité avec des objectifs ambitieux en terme d'Ic construction. Le respect de cette ambition passe par l'intégration de solutions géosourcées et biosourcées locales. » Bérangère Bouvier, Directrice, Bouygues Immobilier

« En cohérence avec sa stratégie « construction bois » à l'échelle nationale à savoir 20% de projets bois depuis fin 2020, Linkcity territorialise son ambition et ses objectifs dans chacune des régions mettant en œuvre une démarche de Pacte Bois Biosourcés. A ce jour, Linkcity est le 1er promoteur d'envergure nationale à s'être si fortement engagé dans la démarche Pacte avec 3 régions signataires : Ile de France fin 2020, Grand Est début 2022 et maintenant Auvergne Rhône Alpes, à chaque fois au niveau Argent soit 20% de projets bois. » Joris Duquoc, Directeur Régional, Linkcity Sud-Est

Autre



Terre de liens

« Terre de liens a une forte volonté d'expérimentation et de partage des bonnes pratiques, notamment sur des sujets techniques comme l'utilisation d'essences peu valorisées ou encore le réemploi »
Julien Bodennec, Gestionnaire patrimoine, Foncière Terre de Liens

14 aménageurs et maîtres d'ouvrage engagent la révolution verte du bâtiment en Auvergne-Rhône-Alpes

LES PARTENAIRES DU PACTE BOIS-BIOSOURCÉS



ALEC Ain



ALTE69



AGENCE QUALITE
CONSTRUCTION



AOC bois du Jura



Bois de France



BTMC



Bois Qualité Savoie



CAUE Ain



CAUE AUVERGNE-RHÔNE-
ALPES



CLUSTER ECO BATIMENT
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



COFOR
AUVERGNE-RHÔNE-
ALPES



FSC



Oikos



PEFC



(R)éveillons nos pratiques
VILLE ET
AMENAGEMENT
DURABLE AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

04/10/2022

14 aménageurs et maîtres d'ouvrage engagent la révolution verte du bâtiment en Auvergne-Rhône-Alpes

A propos de Fibois AuRA

Association loi 1091, Fibois Auvergne-Rhône-Alpes représente et fédère l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois d'Auvergne-Rhône-Alpes. Elle compte parmi ses membres l'ensemble des familles professionnelles et les entreprises des 12 départements. Elle concourt aussi au développement de l'innovation et à la promotion des utilisations du bois. Fibois Auvergne-Rhône-Alpes promeut la filière forêt-bois, ses produits, ses métiers et formations, ses acteurs économiques et représente l'ensemble des acteurs auprès des pouvoirs publics et du grand public.

La filière forêt-bois Auvergne-Rhône-Alpes en quelques chiffres :

21 400 entreprises & 60 400 emplois

9,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires

2 595 000 ha de forêt soit 37% de la superficie de la région

Nos réseaux sociaux

Twitter @FiliereBois

Facebook @FiliereBois

#FiboisAuRA #foret #bois

LinkedIn @Fibois Auvergne-Rhône-Alpes

Instagram @fibois_aura

Contacts presse

Julien Leroy / 04 72 56 36 51 / 06 74 55 44 13 / j.leroy@fibois-aura.org

